

Communiqué de presse de la Fédération Santé Habitat

Paris, le 1^{er} décembre 2025

Trente ans d'engagement : l'accompagnement en Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) ou en "aller-vers" au service des personnes vivant avec le VIH et leurs comorbidités

Trente ans déjà. Trente ans d'une mobilisation née dans l'urgence et portée par la solidarité, alors que, dans les années 1990, l'épidémie de sida frappait durement la société française. Face à la maladie, à l'exclusion et à l'absence de solutions d'hébergement adaptées, des associations ont ouvert les premiers appartements de coordination thérapeutique (ACT). Ces lieux de vie, profondément humains, ont été conçus pour apporter un accompagnement global, un suivi médical régulier, et, lorsque le pronostic vital était engagé, la possibilité de vivre — et parfois de mourir — dans la dignité.

Comme le rappelle Patricia CORADETTI, présidente de la Fédération Santé Habitat, « ces appartements sont nés de la solidarité, dans l'urgence, pour redonner un toit et une dignité à ceux que la maladie isolait ».

Cette solidarité a fait naître un véritable dispositif national. Aujourd'hui, la Fédération Santé Habitat regroupe 96 associations en métropole et en outre-mer, toutes engagées dans cet accompagnement inconditionnel et indispensable.

Dès 1994, l'État reconnaît la valeur de ce modèle et en soutient le développement. Les ACT entrent dans le Code de l'Action Sociale et des Familles, puis obtiennent en 2002 le statut d'établissement médico-social, consacrant leur rôle auprès des personnes atteintes de pathologies lourdes ou chroniques.

De la lutte contre le sida à l'accompagnement global des maladies chroniques

Si les progrès thérapeutiques ont transformé le VIH en maladie chronique, les ACT ont continué d'évoluer. Ils accueillent aujourd'hui des personnes vivant avec des maladies chroniques sévères, des fragilités psychiques et sociales importantes, et poursuivent des missions essentielles :

- l'éducation thérapeutique du patient, pour renforcer l'autonomie et améliorer la qualité de vie ;
- la prévention et la lutte contre le VIH, pour sensibiliser, informer et réduire les risques de contamination.

Un contexte mondial alarmant qui appelle une mobilisation renforcée

Mais alors même que les besoins n'ont jamais été aussi cruciaux, nous assistons à une chute inquiétante du soutien international en matière de santé mondiale. Des États-Unis à l'Europe, et jusqu'en France, l'aide publique au développement recule. Une baisse qui intervient au pire moment.

Pourtant, cette aide est vitale. Elle renforce les services essentiels pour les populations les plus vulnérables, contribue à la formation des personnels soignants et permet d'anticiper les pandémies qui ne connaissent aucune frontière. Les crises du VIH et de la Covid-19 l'ont rappelé : la santé mondiale est interdépendante. Fragiliser les systèmes de santé ailleurs, c'est accroître les risques ici, en France comme en Europe.

Les dernières données de l'ONUSIDA sont alarmantes : après des années de progrès, la lutte contre le sida marque le pas. Une recrudescence de l'épidémie d'ici 2029 est désormais à craindre. Selon l'ONUSIDA, les baisses de l'aide internationale des pays donateurs pourraient entraîner **6,6 millions de nouvelles infections** et **4,2 millions de décès supplémentaires** liés au sida.

Moins d'aide, c'est plus d'infections, plus d'inégalités, plus de morts évitables.

Face à ce constat, nous nous joignons pleinement à l'appel de Sidaction pour une **mobilisation immédiate** :

- maintenir un niveau ambitieux d'aide publique au développement ;
- garantir un engagement fort et constant en faveur de la santé mondiale ;
- soutenir une contribution ambitieuse de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme lors de sa prochaine reconstitution.

Parce que la solidarité ne doit pas faiblir quand la crise s'aggrave. Parce que la lutte contre le sida ne peut être gagnée que collectivement. Parce que renoncer aujourd'hui, c'est condamner demain.

Ensemble, poursuivons le combat

Trente ans après leur création, les ACT demeurent un pilier essentiel de l'accompagnement médico-social en France. Leur histoire montre que lorsque la solidarité s'exprime, elle change des vies. Elle protège. Elle sauve.

« Continuons ensemble, avec détermination, à prévenir les risques de contamination, à soutenir les plus vulnérables et à œuvrer sans relâche pour qu'un jour, le VIH soit définitivement vaincu ! »
», conclut Patricia CORADETTI.

Nous restons déterminés.

Contact : presidence@sante-habitat.org / 06 26 21 15 14